

LE MINISTRE BIO TORO OROU GUIWA SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

L'homme en bref

Diplomate de formation et ancien Ambassadeur du Bénin près le Maroc, il a été nommé à la tête du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions le dimanche 11 août 2013. Il s'est engagé le mardi 13 août 2013, devant un nombre important d'acteurs multisectoriels, à travailler à mériter la faveur et la confiance en lui placées par le chef de l'Etat, le Docteur Boni Yayi. Une dynamique de concertation et de dialogue permanent avec la société politique, la société civile et les différentes institutions de notre pays sera le signe de mon engagement, déclarait-il. Six mois environs seulement depuis sa prise de fonction officielle, et déjà, une importante dimension de visibilité est donnée au Ministère. De nombreuses initiatives dont la mise en œuvre effective de certaines, à travers des actions pointues et parlantes sont à son actif ; tandis que d'autres sont en cours d'exécution.

Monsieur Bio Toro Orou Guiwa tient à laisser une empreinte particulière de son passage à la tête de ce grand département ministériel. Pour ce faire et grâce à ses nombreuses expériences et relations, il n'hésite pas à mettre tous les acteurs à contribution (son cabinet, les directeurs centraux et techniques, le syndicat et les OSC) pour impulser un nouvel élan au Ministère. Par sa perspicacité, son sens d'ouverture et son écoute active, il a su mobiliser les Présidents des Institutions autour de la 1ère édition des Journées Nationales des Institutions Béninoises (JoNIB) ; une initiative qui vise à faire connaître aux populations de l'intérieur du pays, nos institutions, aussi bien dans leur mission, leur fonctionnement que dans leur interrelations.

Sur le plan social, des ateliers nationaux de consultation des acteurs de la société civile, en vue de l'élaboration de l'avant-projet de loi sur la liberté d'association dans notre pays, et de validation du document ont été organisés. Ceci permettra l'amélioration



Le Ministre Bio Toro Orou Guiwa

lioration du cadre juridique relatif à la liberté associative au Bénin.

De même un regard a été porté en atelier, sur l'implication des acteurs de la Société Civile dans la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement. L'objectif étant l'amélioration de la gouvernance autour des réformes engagées par l'Etat à travers l'implication des Organisations de la Société Civile (OSC) dans l'initiation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des dites réformes.

Dans ce même contexte, un colloque sur l'avenir du consensus issu de la Conférence nationale des Forces Vives de février 1990 a été organisé. Cette rencontre de prospection des impacts de la Conférence nationale sur la vie publique de notre pays, a pour finalité la préservation des acquis de la Conférence dont le plus important est le consensus qui en est issu.

Enfin, une relance effective de l'appui institutionnel du Gouvernement à la chefferie traditionnelle et aux confessions religieuses du Bénin est faite à la suite de plusieurs négociations.

Plusieurs autres initiatives restent en chantier pour donner au Ministère, l'importance qui est la sienne dans le rôle d'intermédiation entre les différentes couches de notre pays.

Vivement qu'il ait le temps et les moyens de sa politique.



SYNERGIE

Bulletin d'Informations du Centre de Promotion de la Société (CPSC) n°20 Décembre 2013

LE CPSC RENFORCE LES CAPACITES DES OSC EN TECHNIQUE DE NEGOCIATION, DE MOBILISATION DE RESSOURCES ET EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL



A LA DECOUVERTE DU MINISTRE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS



ZOOM SUR L'ONG CAB-BENIN

- 2 SOMMAIRE
- 3 EDITORIAL
- 4 SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LES TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE MOBILISATION DE RESSOURCES
- 5 FORMATION DES MEMBRES ET RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH ET DE LA COORDINATION DU **RÉBAP+** SUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL.
- 6 REFLEXION SUR L'IMPLICATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES ENGAGEES PAR LE GOUVERNEMENT
- 7 MISE EN PLACE DU CADRE DE CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, LES COLLECTIVITES LOCALES ET LES STRUCTURES ETATIQUES.
- 8 ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTIVITE PLATEFORME D'EXPRESSION DES OSC
- 9-10 ETAT DES LIEUX DE LA COLLABORATION ENTRE LA MAISON DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE CENTRE DE PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
- 11-12 IMPLICATION DES OSC DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)
- 13 ZOOM SUR LES ACTIONS DE L'ONG CAB-BÉNIN
- 14 INFOS SUR LA MAISON DE LA SOCIETE CIVILE (MDSC)
- 15 AVANTAGE LIE A LA COLLABORATION AVEC LE CPSC
- 16 L'HOMME DU MINISTÈRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS, EN BREF

Dans la dynamique de facilitation de l'intervention des OSC en collaboration avec le Centre de Promotion de la Société Civile, le CPSC a défini des avantages qui leur sont accordés.

Il s'agit de :

- ✓ La priorité des informations sur les diverses opportunités ou sources d'accès aux financements ;
- ✓ Appui-Conseil par des formations spécifiques à la suite de l'identification de quelques faiblesses ou besoins de l'Organisation;
- ✓ Appuis conseils en cas de difficultés organisationnelles et managériales ;
- ✓ l'ouverture d'email et facilitation de consultation ;
- ✓ l'hébergement sur le site web du Centre pour promouvoir la visibilité de l'Organisation en dehors du répertoire des OSC ;
- ✓ la priorité sur toute information émanant du CPSC à l'endroit des OSC ;
- ✓ la facilitation des démarches administratives pour l'obtention de certaines pièces ;

LES OSC PARLENT : ONG CAB-BENIN (Suite de la page 13)

La capitalisation de ses résultats révèle ce qui suit :

De 2007 à 2013	Formation
	*100 femmes artisanes en informatique, *40 apprentis pour le test de CQP. *25 patrons et patronnes en leadership
	Perfectionnement
	*50 coiffeuses et 20 mécaniciens *50 couturiers *100 coutières en Tailleur dame – Jupe évasée et corsage.
	Sensibilisation
	100 femmes de l'Atlantique sur le sida et l'hépatite B.
	Alphabétisation
	*80 femmes et hommes en langue fon
Appuis technique et financier	
*2 artisanes envoyées à la foire de FESPACO. *Prêts aux adhérents	

BILAN DU PREMIER PLAN STRATÉGIQUE 2009-2010 ET PERSPECTIVES

Association de loi 1901 comptant plus de 580 adhérents et basée à Cotonou, la Maison de la Société Civile (MdSC) est un outil de renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile (OSC). Suite à la mise en œuvre d'un premier plan stratégique couvrant la période 2009-2012, la MdSC s'est dotée d'un nouveau plan qui s'étend sur la période 2013-2020. Mais que retenir de la mise en œuvre du premier plan stratégique ?

Durant les quatre années écoulées, les actions de la MdSC ont été orientées vers l'atteinte de cinq (5) résultats :

- ▶ La mise à disposition d'informations utiles par la création d'un centre de ressources disposant de plus de 1000 ouvrages et de 200 ressources électroniques, par la mise en service d'une plateforme web et d'un Google groupe regroupant plus de 300 membres et par la diffusion d'une newsletter, facilitant l'accès à l'information des OSC et contribuant au renforcement de leurs capacités organisationnelles et techniques sur des thématiques qu'elles ont jugées pertinentes.

- ▶ L'offre de formations gratuites aux OSC adhérentes, participant ainsi au renforcement de leur organisation interne et leurs relations avec l'environnement.

- ▶ L'accompagnement personnalisé par la mise en place, depuis juin 2011, d'un service d'appui conseil au financement des projets des OSC dans le but de les accompagner dans la conception et la rédaction de leurs projets et dans la recherche de fi-

nancements adaptés.

- ▶ L'appui au dialogue politique par l'encouragement des OSC à initier dans leurs communes un cadre d'échanges avec les autorités locales sur des problématiques pertinentes, en vue de promouvoir un dialogue politique concerté et structuré ainsi qu'une meilleure gouvernance locale.

- ▶ La veille citoyenne par le renforcement des OSC actives dans le domaine de la veille citoyenne afin d'améliorer les actions de suivi des politiques de développement local.

Ces quatre années, n'auront cependant pas permis à la MdSC d'assumer totalement sa mission. Des axes d'intervention restent encore à être développés, réorientés ou renforcés et de nouvelles perspectives d'action à expérimenter. C'est dans ce cadre qu'un nouveau plan stratégique s'étendant sur la période 2013-2020 est élaboré.

La poursuite des actions engagées et les nouvelles orientations stratégiques amèneront la MdSC à s'activer dans trois grands domaines :

- Le renforcement des capacités des OSC
- La structuration du milieu des OSC
- Le développement de partenariats stratégiques

En termes de défis à relever la MdSC entend améliorer la professionnalisation des OSC, leur spécialisation et la mise en œuvre d'un mécanisme d'autorégulation du milieu associatif pour conférer une certaine crédibilité aux OSC et accroître l'efficacité de leurs actions.

Quoi de neuf ?

Le Centre de Promotion de la Société Civile est la structure étatique chargée de l'opérationnalisation de la politique de l'Etat en faveur de la Société Civile. C'est ce qui explique son engagement à accompagner les Organisations de la Société Civile (OSC) à travers le renforcement de leurs capacités institutionnelles, matérielles et financières. Au cours de l'année 2013, il a entrepris en faveur de sa cible, plusieurs initiatives visant à les promouvoir dans leur mission de lutte contre la pauvreté.



Le Directeur Général du CPSC

Au nombre de ces dernières, figurent l'implication des acteurs de la Société Civile dans la stratégie d'évaluation de l'activité «Echanges et Opportunités» et le processus de mise en place du cadre de concertation entre les Organisations de la Société Civile (OSC), les Collectivités Locales et les Structures Etatiques.

Ces initiatives ont eu pour finalité l'amorce de la formalisation d'un cadre efficace de dialogue permanent entre l'Etat et les acteurs de la Société Civile d'une part ; l'instauration d'un cadre d'échanges et de dialogue social entre acteurs de développement, l'appropriation et

le respect des principes d'une bonne communication, gage de développement durable d'autre part.

Pour moi, les OSC doivent constituer les acteurs d'un développement alternatif et non des acteurs qui contribuent au mal développement du Bénin.

Chers lecteurs, le présent numéro de votre bulletin SYNERGIE vous offre de découvrir davantage le CPSC à travers ses actions mais également celles de certaines OSC que le Centre s'est engagé à édifier.

Le centre est fier de vous savoir nombreux à lire votre journal SYNERGIE qui promeut votre visibilité.

LE CPSC A L'OEUVRE

LE CPSC RENFORCE LES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE MOBILISATION DE RESSOURCES

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs de la société civile, le Centre de Promotion de la Société Civile a organisé du mardi 04 au jeudi 06 Juin 2013, dans la salle de conférence de la Direction du Plan à Lokossa, un séminaire régional sur le thème : «Techniques de négociation et de mobilisation de ressources» en direction de trente trois (33) représentants d'Organisations de la Société Civile (OSC).



Vue partielle des participants à la formation

L'objectif de l'activité est d'améliorer la connaissance, l'aptitude et l'attitude des OSC sur les techniques de négociation et de mobilisation des ressources.

Au cours de la formation, les notions élémentaires de négociation ont été étudiées et les conditions et stratégies de négociation approfondies.

Il s'agit :

- de l'approche de négociation ;

- des conditions et processus de négociation ;
- des caractéristiques d'un bon négociateur ;
- et de la mobilisation des ressources.

Selon le formateur, les conditions de négociation sont de deux types : les conditions de forme qui regroupent les démarches de négociation et les conditions de fonds qui regroupent les approches de négociation. Une des approches abordées est celle GAGNANT-GAGNANT. Pour la réussir, la partie demandeur doit suivre le processus de négociation et disposer des caractéristiques d'un bon négociateur.

Cette formation a permis à l'ensemble des participants d'avoir une bonne maîtrise des principes, des étapes et des processus de négociation d'une part ; et une connaissance renforcée des techniques de négociation et de mobilisation des ressources d'autre part.



Vue partielle des participants à la formation

LES OSC PARLENT

ZOOM SUR L'ONG CAB-BENIN

Dans l'accomplissement de sa mission, le Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC) dispose dans son agenda et entre autres attributions, la vulgarisation des actions des Organisations de la Société Civile (OSC). Il permet ainsi que la lumière soit jetée sur le rôle capital que jouent les acteurs de développement à la base. Fidèle à son engagement et comme à l'accoutumée, il vous propose un zoom sur les activités de l'ONG CAB-Bénin.

L'ONG CAB-BENIN œuvre pour le perfectionnement et la formation des artisans en couture, coiffure, menuiserie, soudure et maçonnerie ; et lutte pour un idéal de liberté, de justice et de paix dans le domaine de l'artisanat. Elle est présidée par Madame AVOLOKO Anastasie, épouse GLELE et est située dans le Département du Littoral, Commune de Cotonou, 13ème Arrondissement, quar-



L'ONG CAB-BENIN APPUYEE



Une exposition de l'ONG CAB-BENIN

tier Agla. Membre du Cadre de Concertation de la Société Civile de Cotonou, du Réseau National des Opérateurs privés pour la Promotion de l'Alphabétisation et les Langues nationales (RENOPAL) et de LABEL BENIN certifié, l'ONG CAB-BENIN compte à son actif plusieurs expériences notamment dans les domaines de la formation, l'alphabétisation, la sensibilisation et d'accompagnements divers.

Selon les dires de Madame GLELE, le 1er prix obtenu en 2010 par l'ONG en tant que lauréats des Journées Nationales des Organisations de la Société Civile organisé par le CPSC a galvanisé ses efforts et lui ont permis d'atteindre des résultats probants.

L'ONG rêve de devenir un vrai modèle de centre socioprofessionnel de formation mais se bute à des contraintes d'ordre institutionnel, matériel et financier. Un appel est lancé aux acteurs de développement de bonne volonté à entrer en synergie avec l'ONG pour davantage de résultats.

Suite à la P.15

Les pratiques culturelles des acteurs de l'agriculture et les choix des cultures destinées à l'exportation de nos Etats n'entretiennent pas le capital-terre, mais le dégradent au contraire. C'est là un sujet grave.

Ces deux conditions, la sécurité de la propriété foncière et la formation des ressources humaines pour une agriculture éclairée, me semblent être les premières à remplir pour des performances agricoles durables.

La mécanisation tant prônée vient après, et découlera naturellement des besoins des ressources humaines bien formées. Et je m'inquiète de notre naïveté et de notre inconscience quant aux conséquences désastreuses pour le sol d'une mécanisation trop poussée.

3. Croyez-vous que les OSC ont été suffisamment impliqués dans la mise en œuvre de ces objectifs ?

Je ne pense pas que les OSC aient été suffisamment impliquées dans la mise en œuvre de ces objectifs. D'abord parce que notre pays a une insuffisance grave connue de tous mais peu évoquée : notre taux de consommation des ressources financières extérieures mises à notre disposition est faible, comparé à celui de beaucoup d'autres pays africains.

Donc l'Etat ne dispose pas d'assez de ressources financières pour impliquer suffisamment les OSC dans l'atteinte de ses objectifs. Ensuite, malgré le grand mérite de notre pays d'avoir consacré, depuis plusieurs années, un ministère aux OSC, une politique claire de délégation de compétence aux OSC dans des domaines précis pour mieux épauler l'Etat à réussir ses objectifs reste à concevoir et à adopter par notre pays.

4. Le mardi 17 septembre 2013, au cours des échanges de la 6ème édition du Forum mondial Convergences consacrée aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, un bilan des OMD a été esquissé et des visions pour l'après 2015 ont été proposées, assorties de recommandations pour accélérer les progrès dans les pays les moins avancés au cours des 1000 jours qui nous séparent de la date butoir. A cet effet, le Ministre à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le

Développement (OMD) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) a présenté au Conseil des Ministres le document de stratégie nationale de l'initiative à 1000 jours pour la réalisation des OMD au Bénin à l'échéance de 2015.

Avez-vous des suggestions concrètes à faire à l'endroit de l'Etat pour une meilleure contribution des OSC aux OMD avant la date butoir ?

OUI. L'Etat doit :

a- avoir un état des lieux aussi complet que possible, grâce à ses structures spécialisées décentralisées telles que le CPSC, des OSC actives, leurs domaines d'interventions et leur potentiel.

b- Avoir dans sa politique générale une définition claire des délégations de compétence et de tâches aux OSC,

c- Inscrire comme critère de collaboration l'obligation de résultats sur la base d'un cahier des charges précis

d- Avoir enfin une politique active d'information des OSC sur les OMD afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre.

5. Quels sont les perspectives de l'ensemble des OSC pour appuyer le gouvernement dans cette initiative et dans l'atteinte des autres objectifs des OMD ?

Les OSC se créent pour agir dans des domaines où l'action de l'Etat est inexistante ou insuffisante. Donc par définition elles sont vouées à accompagner et à compléter l'action des gouvernements.

La tendance mondiale est une implication de plus en plus grande des OSC dans tous les compartiments de la vie des populations.

Notre pays n'échappe pas à cette tendance mondiale. Donc l'avenir des actions des OSC pour accompagner le gouvernement dans l'atteinte des autres objectifs des OMD se jouera dans l'intensification du dialogue, des échanges Etat-OSC.

6. Un mot à l'endroit des lecteurs ?

Le CPSC est une interface irremplaçable entre l'Etat et les OSC ; la contribution de chacun d'entre nous, aussi modeste soit elle, à la réussite de sa mission est une contribution au développement de notre pays. Lire ses publications et les faire connaître participe de cette contribution.

LE CPSC A L'OEUVRE

LE CPSC FORME LES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA ET DE LA COORDINATION DU RÉBAP+, EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Centre de Promotion de la Société Civile en partenariat avec l'Unité de Gestion du Fonds Mondial de la SEIB.sa a organisé, du 26 au 29 novembre 2013, des sessions de formations à l'endroit des membres et responsables d'associations de personnes vivant avec le VIH et de la coordination du Réseau des Personnes Vivant avec le VIH (RéBAP+) sur le thème : Développement Personnel. Ces formations s'inscrivent dans le cadre des activités de renforcement des capacités des personnes vivant avec le VIH prévues au niveau de la phase 2 du 9ème round du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/Sida, le Paludisme et la Tuberculose.

L'objectif de cette activité est de contribuer à la création d'une nouvelle image de soi, saine et positive au niveau des PVVIH, permettant une meilleure acceptation de leur responsabilité dans la situation actuelle et la mise en place à leur niveau d'un programme existentiel axé sur l'engagement.

Ces sessions de formation ont eu lieu dans les départements du Mono et du Borgou et ont mobilisé cinquante six participants membres de diverses associations réparties dans les douze départements du Bénin ; à raison de vingt sept (27) à l'hôtel JB PRINCE de Lokossa et vingt neuf (29) à l'hôtel le BONHEUR de Parakou.

Deux modules ont été développés au cours de ces sessions de formations.

Il s'agit des :

1. généralités sur le développement personnel ;
2. techniques de développement personnel.

S'agissant du module II, différentes techniques liées à la connaissance de soi, la gestion des émotions, le changement des habitudes, la Programmation Neuro Linguistique (PNL) ont été abordées.

Ces séances de formation ont permis aux participants de briser leur complexe d'infériorité et d'épanouissement, pour développer des actes qui déterminent leur réussite.

De façon spécifique, elles leur ont permis :

- d'avoir une bonne connaissance d'eux-mêmes,
- de savoir mieux gérer leur statut sérologique ainsi que leurs émotions,
- de savoir valoriser leurs talents et potentiels,
- d'améliorer leur qualité de vie,
- de réaliser leurs aspirations et rêves,
- d'observer un nouveau comportement de vie positive.

ATELIER DE REFLEXION SUR L'IMPLICATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES ENGAGEES PAR LE GOUVERNEMENT

Le Centre de Promotion de la Société Civile a organisé du 12 au 13 novembre 2013, à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo, un atelier de réflexion sur l'implication des acteurs de la Société Civile dans la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement. Il a connu la participation des responsables de réseaux, de la Maison de la société Civile, des cadres de concertations d'OSC, des cadres du Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée, de certains ministères sectoriels et du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions (MCRI).



Vue partielle des OSC participantes de l'atelier

de l'Etat et des OSC.

Celles adoptées à l'unanimité par les participants se présentent ainsi qu'il suit :

1. Doter le Bénin d'une loi-cadre sur les OSC ;
2. Doter le Bénin d'une loi pour systématiser le financement des actions des OSC par l'Etat ;
3. Commanditer une étude approfondie sur l'état des lieux des réformes en cours au Bénin et faire ressortir les responsabilités des différents acteurs à savoir : autorités publiques, OSC et PTF ;
4. Structurer les OSC par groupe thématique pour développer le management technique en vue de solliciter leurs expertises dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes ;
5. Elaborer un guide méthodologique de la participation des OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes ;
6. Mettre en place un cadre en vue d'une meilleure harmonisation des interventions des plateformes d'OSC existantes afin que la passerelle entre les mandatés et les mandants puisse être fonctionnelle et active ;
7. Mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation des réformes, composé des acteurs de la société civile, des autorités publiques et des PTF.

L'objectif de cette rencontre est d'améliorer la gouvernance à travers l'implication des Organisations de la Société Civile (OSC) dans l'initiation et la mise en œuvre des réformes de l'Etat.

Les participants à l'atelier ont eu droit à deux communications et des travaux de groupes. La première a été présentée par le Dr AGUIA-DAHO Jacques, représentant le Professeur AMOUZOUVI Dodji et a porté sur le thème : « Les grandes réformes engagées au Bénin par le Gouvernement de 2006 à ce jour : Etat des lieux et perspectives » ; la seconde, par le Dr GOUGBEDJI Cyrille et a porté sur le thème : « Quelles stratégies pour une meilleure implication des OSC dans la mise en œuvre des réformes engagées par le Gouvernement Béninois ».

Ces communications ont suscité plusieurs débats et échanges à la suite desquels des recommandations ont été formulées à l'endroit

INTERVIEW

Réunis en septembre 2000 à l'occasion du sommet du Millénaire organisé par le Système des Nations Unies, les dirigeants politiques du monde entier ont fixé un ensemble d'objectifs mesurables et assortis de délais. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont une série de huit objectifs spécifiques quantitatifs à atteindre en 2015 et qui visent à améliorer la condition humaine, notamment à réduire la pauvreté et à renforcer l'éducation, l'égalité entre les sexes, la santé et la qualité de l'environnement. Après plus d'une dizaine d'années, quel est l'état des lieux ? pour y apporter une suite, ainsi qu'à d'autres préoccupations allant dans le même sens, nous avons rencontré le Président de l'ONG Bénin TAO.



Mr DAKIMON MEDENOU Agossou, Sinobiologue et Président de l'ONG Bénin TAO

1. Monsieur, voulez-vous vous présenter et dire quelques mots à propos de votre ONG à nos lecteurs ?

Je m'appelle DAKIMON MEDENOU Agossou, Sinobiologue de formation. La sinobiologie, c'est la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC), et le sinobiologue, le médecin en MTC. En Chine, la MTC a son ministère propre, son académie, ses universités et instituts. Mais elle collabore en bonne entente avec la médecine moderne occidentale dans les hôpitaux. Je n'ai cependant pas été formé en Chine, mais en France, dans une université privée, l'Université Européenne de Médecine Chinoise (UEMC), qui dispense en Europe l'enseignement du premier grand maître par lequel la MTC s'est imposée en Occident comme science autonome, distincte, à part

entière, le professeur LEUNG KOK Yuen. Je suis le Président de l'ONG Bénin TAO qui représente le cadre dans lequel je gère le Centre de sinobiologie. Le Centre est un organe de l'ONG.

2. Le mercredi 12 juin 2013, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a confirmé que 38 pays dont le Bénin ont réalisé, avant même l'échéance de 2015, les objectifs fixés à l'échelle internationale pour éradiquer la faim. Que pensez-vous de cette information ?

Cela fait plaisir d'apprendre que le Bénin a réalisé une telle performance, mais nous devons rester modestes dans le triomphe, parce que les performances des pays africains en général sont rarement basées sur des éléments stables pouvant garantir leur durabilité. Or le développement, ce sont des résultats durables.

Nous parlons de la faim, donc de l'agriculture, étroitement liée et dépendante même à la terre. Chez nous au Bénin, la sécurité de la propriété foncière reste un problème aigu ; or sans cette sécurité nous ne pouvons pas envisager une prospérité agricole stable, durable.

Deuxième condition basique pour une agriculture capable de garantir l'autosuffisance alimentaire est de contribuer au développement de la formation des ressources humaines, c'est-à-dire les cultivateurs, les paysans.

MAIS QUEL BILAN RETENIR DE CES NOMBREUSES ANNÉES DE COLLABORATION ?

La collaboration du CPSC avec la MdSC s'inscrit dans un contexte de relation de complémentarité, de concertation et de valorisation.

□ La relation de complémentarité tient d'une part à la prise en charge du volet communication de l'activité Journées des Organisations de la Société Civile par la Mdsc, la réservation réciproque de pages publicitaires et d'articles dans les bulletins Newsletters et Synergie ; d'autre part à la sollicitation du CPSC par la Mdsc pour des appuis-conseils divers au cours de l'élaboration de ses documents de stratégies.

□ La relation de concertation est relative à la facilitation de l'échange qui favorise le dialogue entre les deux structures, au co-parrainage et l'organisation conjointe de plusieurs activités par les deux structures comme la réalisation des ateliers de vulgarisation de la charte des OSC et la collecte des données au niveau départemental et communal, la mise en place de la base de données dynamiques des OSC par composante, l'organisation des états généraux de la Société Civile, la mise en place du cadre national de concertation entre les OSC, les collectivités locales et les Structures Etatiques, la mise en place d'un cadre juridique appropriable aux OSC.

□ La relation de valorisation repose sur l'installation d'un cadre d'échanges techniques et de capitalisation des expériences et compétences réciproques en vue de la pérennisation des acquis.

Nous citons pour exemple le processus de mise en place d'un cadre de collaboration par les deux structures.

Toutefois, au-delà d'une simple relation de complémentarité, de concertation et de valorisation, les deux structures doivent impérativement s'inscrire dans une synergie d'actions en faveur des OSC.

Les responsables à divers niveaux ont réfléchi sur la question et ont amorcé un processus de mise en place d'un cadre formel de partenariat. C'est ce qui justifie les séances de réflexions organisées en 2013 et qui ont permis de jeter les bases sur la possibilité de formalisation du partenariat entre les deux structures.

Au cours de ces rencontres, trois différentes étapes constituant le processus de mise en place du cadre ont été définies et un chronogramme adopté.

La première consiste en l'analyse rétrospective et en la détermination des perspectives d'actions des deux structures ; la seconde, en la synthèse des analyses ; la troisième, en la tenue d'un atelier de validation du document de synthèse produit.

Le projet participe de la fédération des actions des deux structures pour l'épanouissement, l'édification, la promotion voire la crédibilisation des OSC, gage du développement harmonieux de notre pays.

LE CPSC A L'OEUVRE

MISE EN PLACE DU CADRE DE CONCERTATION ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES STRUCTURES ETATIQUES.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La mise en place du cadre de concertation entre les Organisations de la Société Civile, les Collectivités Locales et les Structures Etatiques est une initiative du Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC) visant le renforcement de la synergie d'actions entre les principaux acteurs du développement local et national. Elle a été l'objet d'un atelier de réflexion tenu à l'hôtel LA DONGA de Djougou les 15 et 16 décembre 2011 au cours duquel plusieurs recommandations ont été prises.



Vue partielle des OSC sensibilisées et consultées sur le projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations, le CPSC a enclenché un processus d'actions visant essentiellement la mise en place effective dudit cadre.

Optant pour une approche multi acteurs et pluridimensionnelles, le CPSC a lancé l'initiative visant à doter notre pays d'un cadre de concertation et de coordination des actions de développement. Après les multiples séances d'échanges, de concertation et de travail avec les re-

présentants de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), de la Maison de la Société Civile, des leaders d'OSC et des ministères sectoriels, ce projet est actuellement à sa phase de consultation des acteurs à la base.

Il s'agit en réalité d'un référentiel qui aboutira à terme à la mise en place d'un cadre formel qui sera un cadre fédérateur de toutes les initiatives et autres cadres informels qui existent actuellement dans le pays.

LE CPSC A L'OEUVRE

ANALYSE CRITIQUE DE L'ACTIVITE "PLATEFORME D'EXPRESSION DES OSC ET PARTENAIRES"

Le Centre de Promotion de la Société Civile a organisé le vendredi 20 décembre 2013, à la salle de conférence de son siège, une rencontre de réflexion entre les cadres dudit Centre, les leaders d'OSC et les acteurs de développement sur l'activité «Plateforme d'expression des OSC et partenaires».



Vue partielle des participants à la séance d'évaluation

La «Plateforme d'expression des OSC et partenaires» vise à renforcer les capacités d'échange, de concertation entre les acteurs de la Société Civile et entre elles et les autres acteurs de développement (Gouvernement, partenaires au développement et autorités locales) d'une part et à assurer la visibilité des actions et innovations des OSC d'autre part.

L'objectif principal de la rencontre est d'évaluer et capitaliser les acquis de l'activité. La présentation des résultats de l'activité et l'analyse qui en est faite au moyen de l'outil SEPO a suscité plusieurs préoccupations de la part des participants.

A la suite des divers échanges, plusieurs suggestions relatives à la décentralisation de l'activité avec l'implication de tous les points focaux du Centre et les Directeurs Départementaux Chargés des Relations avec les Institutions (DDCRI) ainsi que son ouverture à toutes les institutions et Ambassades installées au Bénin ont été faites.

Au-delà des suggestions certains leaders d'OSC se sont positionnés pour l'animation des séances au titre de l'année 2014 sur diverses thématiques.

Un appel à participation est lancé à toutes les composantes de la Société Civile.

LE CPSC A DE LA MEMOIRE

ETAT DES LIEUX DE LA COLLABORATION ENTRE LA MAISON DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE CENTRE DE PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

A la suite de la conférence des forces vives de la nation, le Bénin a connu une floraison d'associations. Le Gouvernement, garant du développement harmonieux du pays a permis la création par Décret n°99-515 du 02 novembre 1999, du Centre de Promotion des Associations et ONG (CPA&ONG), un office à caractère social régi par la Loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation, fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique.

Dans sa politique de gestion des relations du Gouvernement avec la société civile, le CPA&ONG a vu ses cibles élargies aux autres composantes de la société civile avec le décret n°2005-544 du 26 août 2005. Il change de dénomination et devient CPSC (Centre de Promotion de la Société Civile). Il est placé sous la tutelle du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions.

En 2007, la Maison de la Société Civile du Bénin (MdSC), une association loi 1901 voit le jour sur autorisation du même Gouvernement et sur demande des partenaires techniques et financiers en vue de conserver un régime de libre arbitrage à leurs interventions au profit des OSC béninoises et mieux capitaliser leurs appuis.

La vision du Centre de Promotion de la Société Civile (CPSC) est d'avoir des Organisations de la Société Civile (OSC) crédibles et efficaces au service du développement harmonieux de notre pays. Tandis que celle de la Maison de

la Société Civile du Bénin (MDSC) est d'instaurer une société à travers laquelle les acteurs non étatiques (OSC, secteur privé, etc.) participent à des processus de dialogue avec l'Etat pour la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.

La mission du CPSC est d'opérationnaliser la politique de l'Etat en matière de Société Civile. Tandis que celle de la MDSC est de renforcer les OSC en matière de capacités d'élaboration, d'influence des décisions, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et des politiques de développement du Bénin.

A la suite de multiples séances de concertation et de clarification des attributions, les deux structures ont défini des orientations stratégiques claires qui leur permettent de travailler dans un climat sain de franche collaboration et de synergie d'actions pour de meilleurs résultats.

Suite à la P.10